

Relevé des délibérations du Conseil d'Administration du 5 octobre 2009

Le Conseil d'Administration de l'UEB, en sa séance du 5 octobre 2009,

- a reçu une communication :

- sur l'audit mené par la Cour des Comptes depuis juin 2009 auprès du PRES et qui vient de faire l'objet d'une restitution orale auprès du président de l'UEB, préliminaire à la rédaction d'un rapport écrit qui fera suite aux observations des magistrats
- sur la signature d'une convention avec Renater pour le Réseau Très Haut Débit prévue le 6 octobre 2009,
- sur l'avancement du projet UEB C@mpus,
- sur le projet d'évolution possible de Bretagne Valorisation vers une société de valorisation dont la réalisation s'opérerait dans le cadre du Grand Emprunt National,
- sur la composition prochaine et les missions du Comité d'Orientations Stratégiques de l'UEB

- a approuvé le PV du CA du 22 juin 2009,
- a entendu une présentation sur le projet de collaboration avec la DRIRE portant sur la cartographie des compétences,
- a entendu une présentation du rapport d'activité 2008 UEB Numérique,
- a adopté la Délibération n°2009-13 Cadrage et orientations budgétaires 2010,
- a adopté la Délibération n°2009-14 Décision budgétaire modificative N° 2009-02,
- a adopté la Délibération n°2009-15 Modalités de prise en charge des frais de mission de l'UEB,
- a adopté la Délibération n°2009-16 Durées d'amortissements des biens de l'UEB,
- a adopté la Délibération n°2009-17 Délégation du Conseil d'Administration au Président,
- a adopté la Délibération n°2009-18 Avenant numéro 2 au règlement intérieur de l'UEB : Commission des personnels,
- a adopté la Délibération n°2009-19 Convention UEB-RENATER de transfert de gestion du réseau régional à très haut débit,
- a adopté la Délibération n°2009-20 Convention UEB-CDC-Région Bretagne pour le financement de l'ingénierie du projet UEB-C@mpus,

- a adopté la Délibération n°2009-21 Convention UEB-DRIRE relative à la réalisation d'une cartographie des compétences scientifiques et technologiques,
- a adopté la Délibération n°2009-22 Contribution de l'UEB au financement de la Cité Internationale de Rennes,
- a adopté la Délibération n°2009-23 Convention entre l'UEB, l'institut Confucius de Bretagne et l'université Rennes 2
- a adopté la Délibération n°2009-24 Définition de la mission d'ingénierie confiée à l'UEB en vue de la réalisation du projet « UEB C@mpus »
- a adopté la Délibération n°2009-26 Convention d'ingénierie du projet « UEB C@mpus » entre l'UEB, le MESR, les établissements destinataires (Universités Rennes1, Rennes 2, UB0, UBS, ENS Cachan)

Fait à Rennes, le 7 octobre 2009

Le Président de l'Université
européenne de Bretagne



Bertrand Fortin